

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### Arrêté du 21 décembre 2009 portant ouverture de concours pour le recrutement d'éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives

NOR : IOCB1002733A

Par arrêté en date du 21 décembre 2009, le président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guyane (CGFPTG) a ouvert au titre de l'année 2010 deux concours (interne et externe) pour l'accès au cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives.

Date et lieu des épreuves d'admissibilité : le mercredi 5 mai 2010, à Cayenne (Guyane française).

Retrait des dossiers d'inscription : trois modalités sont acceptées :

- retrait sur place au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guyane : du lundi 8 au vendredi 26 mars 2010, de 8 heures à 12 heures ;
- retrait par voie postale, du lundi 8 au vendredi 26 mars 2010 (le cachet de la poste faisant foi). Joindre à toute demande de retrait manuscrite une enveloppe grand format (22,9 × 32,4 cm) affranchie à 4,20 euros et libellée aux nom, prénom et adresse du candidat. Les demandes par voie postale de dossier doivent être adressées au plus tard huit jours avant la date limite de retrait de dossier (le cachet de la poste faisant foi) ;
- préinscription en ligne sur le site [www.cdg973.org](http://www.cdg973.org) : saisie, transmission par internet de la préinscription en ligne et impression du dossier présaisi pendant la période de retrait du lundi 8 au vendredi 26 mars 2010 (minuit, heure de Guyane).

Dépôt des dossiers d'inscription : jusqu'au lundi 5 avril 2010.

Dépôt sur place au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guyane jusqu'au lundi 5 avril 2010, à 12 heures.

Dépôt par voie postale jusqu'au lundi 5 avril 2010 (le cachet de la poste faisant foi).

Préinscription en ligne sur le site [www.cdg973.org](http://www.cdg973.org) : dépôt ou envoi par courrier du dossier papier présaisi sur internet, signé et accompagné des pièces justificatives jusqu'à la date limite de dépôt : lundi 5 avril 2010 (le cachet de la poste faisant foi).

#### *Conditions*

Concours externe : être titulaire d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle, délivré dans le domaine du sport, au moins de niveau IV, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Concours interne : être fonctionnaire ou agent public ou agent en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et justifier au 1<sup>er</sup> janvier 2010 de quatre ans au moins de services publics, compte non tenu des périodes de stage de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

#### *Nombre de postes ouverts*

Concours externe : 14.

Concours interne : 9.

Soit un total de 23 postes.

Renseignements et inscriptions : centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guyane (CGFPTG) 36, avenue Louis-Pasteur, BP 493, 97332 Cayenne Cedex (téléphone : 0594-29-00-91).